

Législature 2021-2026

Séance du 14 septembre 2021 Communication du Conseil communal au Conseil général

N°09 Sécurité informatique

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

A la suite de la cyberattaque que la Commune de Rolle a subie fin mai 2021 sur son infrastructure informatique, dont la presse, les radios et les TV ont abondamment parlé ces derniers jours, il nous paraît utile de préciser certains points. Les infractions liées à la cybercriminalité économique sont en très forte augmentation depuis maintenant 2 ans et les cybercriminels trouvent sans cesse de nouvelles techniques pour les contourner.

Aujourd'hui, la problématique des cyberattaques/rançonnages n'épargne ni les entreprises, ni les administrations communales et publiques, ni les individus. C'est un vrai fléau qui est d'ailleurs devenu une industrie du crime.

Les possibilités d'entrer dans les infrastructures informatiques sont multiples et de plus en plus professionnalisées. Ces intrusions peuvent se faire de diverses manières comme par exemple les données d'accès d'utilisateurs (hameçonnage) ou par des failles de sécurité des outils et logiciels.

La Commune prend ce risque très au sérieux et a mis en place, en partenariat avec son prestataire informatique Telecom Services SA, des outils pour assurer la sécurité informatique.

Voici la liste des différentes mesures mises en place :

- La protection des courriels avec l'utilisation d'un antispam centralisé qui filtre les courriels (phishing ou virus);
- Le firewall qui protège les accès internet avec des services de sécurité qui analysent et bloquent les attaques ;
- L'antivirus pour les postes et les serveurs qui analyse en temps réel le comportement des postes et des serveurs, comme par exemple une augmentation anormale de la mémoire due à un logiciel malveillant qui s'exécute ou trop de courriels qui partent en même temps ;
- Les sauvegardes qui sont faites chaque jour sur un stockage local dupliqué sur un autre site;
- Les accès distants via une application sécurisée avec double authentification ;
- Beaucoup de risques proviennent des utilisateurs. Des recommandations ponctuelles sont adressées aux collaborateurs concernant les bonnes pratiques à adopter ;
- Une cyber assurance couvrant tout ou une partie de ces risques ainsi que des pertes de productivité et travaux de restauration de données a été contractée il y a 2 ans.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Eric Chassot Syndic Lionel Conus Secrétaire général

Conseiller communal responsable : Philippe Aegerter, Dicastère des finances